

Rapport annuel 2019

Synthèse des résultats 2016-2019



enda pronat



Liste des abréviations

AE : Agroécologie
AGR : Activités Génératrices de Revenus
ANSTS : Accadémie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal
ASD : Agriculture Saine et Durable
CADL : Centre d'Appui au Développement Local
CIRAD : Centre International de Recherche Agricole pour le Développement
CIVD : Comités Intervillageois de Développement
CL : Convention locale
CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNRF : Commission Nationale sur la Réforme Foncière
CRAFS : Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal
DADL : Direction d'Appui au Développement Local
DYTAES : Dynamique pour la Transition Agroécologique au Sénégal
ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
FAPD : Fédération des Agropasteurs de Diender
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FENAB : Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique
GDRN : Gestion Durable des Ressources Naturelles
GDSP : Groupe de Dialogue Social et Politique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
IED : Institut pour l'Environnement et le Développement
INP : Institut National de Pédologie
IRD : Institution de Recherche pour le Développement
ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agronomiques
LAE : Lutte Anti Erosive
OGM : Organisme Génétiquement Modifié
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation Paysanne
OS : Objectif Spécifique
POAS : Plan d'Occupation et d'Aménagement des Sols
PDIDAS : Projet de Développement Intégré Durable de l'Agrobusiness au Sénégal
PIV : Périmètre Irrigué Villageois
PNIASAN : Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PRACAS : Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
REPES : Réseau des Parlementaires pour l'environnement au Sénégal
REVES : Réseau des communes et villes vertes du Sénégal
RNA : Régénération naturelle Assistée
ROPPA : Réseau des Organisations Paysannes d'Afrique de l'Ouest
SAED : Société d'Aménagement, et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal
UCT : Union des Collectivités de Tattaguine
UE : Union Européenne
ZES : Zones Economiques Spéciales

Sommaire

I. Contexte.....	5
1.1. Contexte politique	5
1.2. Contexte socio-économique.....	5
II. Synthèse des principaux résultats de 2016 à 2019	6
III. Appréciation des résultats de la phase 2016-2019	9
OS1. Appuyer l'émergence et la mise en oeuvre de politiques articulant sécurité alimentaire, gestion durable de l'environnement et développement économique équitale	9
3.1.1. Sécurisation foncière	9
3.1.2. Gestion Durable des Ressources Naturelles	10
3.1.3. L'éducation environnementale.....	13
3.1.4. Le combat contre l'accaparement des terres	14
3.1.5. Plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie dans les politiques agricoles	15
3.2.1. Résultats des expérimentations AE à Guédé	17
3.2.2. Résultats des expérimentations AE à Keur Moussa	19
3.2.3. Résultats des expérimentations AE à Koussanar	20
3.2.4. Résultats des expérimentations AE à Diouroup	21
3.2.5. Poursuite de la collaboration avec la commune de Ndiob.....	22
OS 3 : Encourager la diversification alimentaire et la création de richesses à partir de la valorisation des produits et de la promotion du consommateur local	23
3.3.1. Rappel sur les acquis des années précédentes	23
3.3.2. Evolution de la coopérative Sell Sellal en 2019	23
3.3.3. Commercialisation des oignons dans les marchés ruraux.....	24
IV. Conclusion générale	25

I. Contexte

1.1. Contexte politique

L'année 2019 a été marquée par la tenue de l'élection présidentielle sénégalaise (février). Le président sortant, Macky Sall, a été réélu dès le premier tour avec 58,27 % des voix.

Comme annoncé durant sa campagne, au lendemain de sa réélection, **le président a placé la transition agroécologique parmi les cinq initiatives majeures du Plan d'Action Prioritaire de la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent (2019-2024)**. A travers le PSE vert, un plan ambitieux a été engagé pour la reforestation du pays, la sensibilisation sur les risques liés à l'environnement, la gestion des déchets à travers un programme dit « zéro déchet ».

D'ores et déjà, la transition est enclenchée au Sénégal et les initiatives de différents groupes d'acteurs ont permis d'enregistrer des acquis. Toutefois, ces acquis restent modestes et la situation générale de l'agriculture sénégalaise demeure préoccupante. Les ressources naturelles continuent de se dégrader et la majorité des producteurs restent dans le paradigme de l'agriculture conventionnelle.

Concernant la sécurisation des droits d'accès des populations au foncier, suite au blocage du processus de la réforme foncière depuis 2017, l'Etat a pris une nouvelle orientation impulsée par la Banque Mondiale qui souhaite, avec l'appui de la coopération allemande (dans le cadre du « Compact with Africa »), instaurer un cadastre rural en vue de sécuriser les investissements privés, ce qui pourrait être une étape vers la privatisation des terres ; une nouvelle source d'inquiétude pour la société civile sénégalaise qui continue de porter le plaidoyer pour une sécurisation des droits des populations.

1.2. Contexte socio-économique

L'année 2020 s'annonce très difficile pour le Sénégal, surtout pour le monde rural.

Le **bilan négatif de la saison des pluies 2019** annonce une situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition accrue et préoccupante, selon un rapport de la FAO de novembre 2019. L'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (Anacim) a déclaré qu'au moins 975 000 personnes avaient été touchées par la sécheresse au Sénégal¹.

Déjà en 2019, des signaux d'insécurité alimentaire étaient perceptibles sur le terrain. Ce qui a conduit à l'intervention de certains organismes pour assister les populations à la base afin de leur épargner certaines souffrances. Dans le rapport du Programme alimentaire mondial publié en juillet 2019, l'organisme a fait état de 55 414 tonnes d'aide alimentaire distribuées au Sénégal.

Ainsi, le taux de la pauvreté reste élevé, et même si on constate l'envol de la croissance économique depuis 2016, les retombés de cette croissance n'arrivent guère aux couches sociales défavorisées, notamment aux exploitations familiales en milieu rural.



¹ <https://www.senagriculture.com/article/le-senegal-sous-la-menace-d-une-insecurite-alimentaire>

II. Synthèse des principaux résultats de 2016 à 2019

C'est dans cette situation sociale et économique difficile, dans laquelle on ressent de plus en plus une disparité des richesses, que nous avons poursuivi notre programme qui vise à renforcer la réappropriation de la gouvernance locale par les populations pour la reconquête de leur souveraineté alimentaire à partir d'une approche agro-écologique globale. Cette approche s'appuie sur un plaidoyer pour que l'Etat s'oriente enfin vers des politiques agricoles viables et durables.

La reconquête de la souveraineté alimentaire repose fortement sur les dynamiques locales engagées dans une optique d'un développement durable à l'échelle du terroir. Ce sont les habitants des terroirs (les communautés locales) qui ont le plus d'intérêt à gérer et développer les ressources locales et leurs potentialités pour satisfaire les besoins immédiats et ceux des générations futures alors qu'ils ne possèdent pas encore ou que partiellement ou de manière inéquitable le contrôle sur ces ressources. Et ce sont eux qui doivent être engagés au premier plan dans la recherche des solutions à la fois équitable et démocratique.

Cette approche terroir vise à ce que les communautés locales parviennent à changer les modes de gestion des ressources locales à travers notamment l'élaboration de politiques territoriales cohérentes et arrivent à les défendre au niveau local et national comme un projet de société. Cette gestion écologique et les principes de l'agroécologie en particulier devraient donc se traduire par le développement d'organisations sociales et d'économie durables pour améliorer le bien-être des sociétés paysannes. Tout cela, doit être accompagné par un plaidoyer politique porté à terme par les communautés de base, et en premier lieu par les organisations paysannes partenaires d'Enda Pronat.

De façon générale, depuis mars 2016, nous avons pu avancer avec les communautés de base au niveau principalement des objectifs qui concernent la réappropriation de la gouvernance locale et le plaidoyer pour influencer les politiques publiques et la promotion de l'agro écologie, notamment auprès des institutions de formation et du Ministère de l'Agriculture.

En effet, les activités de plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie dans les politiques agricoles ont commencé à porter leurs fruits, tant au niveau du discours du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural lors des deux dernières éditions des Journées de l'Agroécologie (2018 et 2020) que dans le document du nouveau Programme d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (PNIASAN 2018-2025) auquel la société civile, en particulier Enda Pronat, a contribué dans le cadre du Groupe de Dialogue Social et Politique (GDSP). Mais le résultat le plus important du programme est que le Président de la République a, en 2019, intégré la transition agroécologique (TAE) dans le plan d'action prioritaire du PSE 2019-2023².

L'année 2019 a été particulièrement marquée par la mise en place, au niveau national et sous l'impulsion d'Enda Pronat, de la Dynamique pour la Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) qui a produit, à partir de consultation menées dans les 6 zones écogéographiques du pays, un document de contribution politique sur la TAE qui a été remis au président de la République en janvier 2020 lors des Journées de l'agroécologie.

² <https://fr.calameo.com/read/00594870455d9c2a85efb?page=1&view=book>

Résultats cumulés entre 2016 et 2019

1. Gouvernance locale

- **10 000 personnes** (producteurs/trices, élu-e-s, autorités locales,... des communes situées dans Niayes, bassin arachidier et au Sénégal oriental) **sensibilisées** sur les enjeux de la réforme foncière ;
- 539 animateurs et élu-e-s formés sur les procédures de régularisation foncière ;
- 2899 demandes de régularisation de parcelles agricoles déposées par les producteurs/trices sensibilisés auprès de 4 mairies, soit 26% des personnes sensibilisées.
- **544 titres de régularisation foncière délivrés** par 3 mairies (Keur Moussa, Diender, Tattaguine), soit 36% des demandes déposées, pour une superficie estimée à 820 ha.
- **187 villages impliqués** dans la mise en place de mécanismes de gouvernance des ressources naturelles dans 6 communes (Keur Moussa, Diouroup, Tattaguine, Koussanar, Ndogo Babacar, Guédé Village) à travers notamment 4 conventions locales portées par 63 comités villageois.

2. Reverdissement

- 1132 producteurs/trices formé-e-s ont mis **1654 hectares en RNA** dans les communes de Diouroup, Tattaguine, Diarrère, Koussanar et Ndogo Babacar.
- à Diouroup, après 2 à 3 ans de protection, les populations commencent à voir les effets de la RNA. Dans les bandes en RNA on enregistre **13 espèces** (*Nguer* qui contribue à la fertilisation des sols) contre 7 dans les champs sans RNA.

3. Education environnementale

5527 élèves sensibilisés à Diouroup et Guédé, dont 77,6% participent au tri des déchets dans leurs familles ; 71,8% appuient leurs parents dans le compostage des déchets ménagers et 84,1% participent aux activités de reboisement au niveau des villages (Diouroup, 2019)

4. Lutte contre l'accaparement des terres et pour la sécurisation foncière des exploitations familiales

- **3 victoires judiciaires** en faveur des droits fonciers des populations locales, dont l'une sur 10 000 ha de terres agricoles (Dodele)
- une société civile bien organisée au sein du CRAFS, devenue incontournable sur la question foncière au niveau national (Cf. document de proposition sur la réforme foncière, codification des propositions en projet de loi et policy brief)

5. Plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie dans les politiques

- une société civile unie au sein de la DyTAES, devenue incontournable sur la Transition Agroécologique (Cf. document de contribution politique sur la TAE) ;
- un plaidoyer réussi en faveur de l'Agroécologie qui est intégrée dans le Programme National d'Investissement Agricole et le Plan Sénégal Emergent 2019-2024 ;
- de solides alliances au niveau sous-régional à travers la 3AO, la COPAGEN et la Convergence qui porte le plaidoyer auprès de la CEDEAO et de l'UMEOA (règlement sur la biosécurité, livret Vert,...)

6. Engagement des producteurs/trices dans la transition agroécologique

- Evolution de 385 producteurs engagés et accompagnés par Enda Pronat dans la TAE sur 800 ha en 2016 à **1447 producteurs/trices en 2019 sur 3022 ha** (parmi eux, 692 producteurs/trices suivis)
- Des exploitations agroécologiques « modèles » qui émergent progressivement ;

- 60% des exploitations accompagnées dans la zone de Koussanar sont à un niveau de TAE très avancé selon les critères de la FAO

7. Soutien des producteurs en matériels, intrants et aménagements hydroagricoles

- **38 caisses autogérées** mises en place (Koussanar, Ndogo, Diouroup, Tattaguine, Diarrère et Keur Moussa) qui gèrent environ 40 millions de Fcfa utilisés pour faciliter l'accès des producteurs/trices aux intrants et matériel agricole ;

- 2 pompes solaires, 1 pont barrage réhabilité et 46 hectares d'aménagement hydro-agricole à Guédé au profit de 520 familles.

8. Formation des jeunes



- La mise en place d'une **licence professionnelle en Agriculture Ecologique et Biologique** et **90 étudiants et étudiantes formés** en 3 ans ;

- 5 jeunes maraichers formés et installés à Diouroup avec des systèmes de pompes solaires.

9. Amélioration des rendements

Une augmentation des rendements agricoles chez 57% des 307 exploitations familiales accompagnés à Keur Moussa (entre 5 et 20%) ; chez les 18 suivies à Koussanar (+20% pour le mil et +26% pour l'arachide) ; chez 200 ménages accompagnés depuis 4 ans à Diouroup (+17% mil et 19% niébé) et chez les 87 femmes du GPF de Madina Fresbé à Guédé (rdt oignon multiplié par 3)

10. Amélioration de l'alimentation

Une diversification de l'alimentation des familles grâce à l'implantation d'arbres fruitiers et à la diversification des variétés de légumes dans les jardins maraichers dans les zones de Keur Moussa, Guédé et Diouroup et au développement de la pêche dans la zone de Lérabé.

11. Valorisation des produits sains

- une voute nubienne en cours d'expérimentation à Diender pour réduire les pertes post-récoltes ;

- une coopérative agricole qui a généré 178 millions de Fcfa de chiffre d'affaire grâce à la vente de fruits, légumes et produits transformés sains au profit de 400 exploitations familiales

- près de 500 tonnes de légumes issus de l'agriculture saine et durable des Niayes, commercialisés avec un prix rémunérateur.

12. Amélioration des revenus

Entre 30 et 50% des producteurs/trices accompagné-e-s font état de changement positif de leurs revenus dans les 4 zones.

III. Appréciation des résultats de la phase 2016-2019

OS1. Appuyer l'émergence et la mise en oeuvre de politiques articulant sécurité alimentaire, gestion durable de l'environnement et développement économique équitable

3.1.1. Sécurisation foncière

Dans le cadre du processus de réforme foncière, l'accent a été mis sur la codification des propositions paysannes en texte législatif et sur la restitution du document de politique foncière auprès des communautés tout en faisant, dans le même temps, le lien avec les questions de décentralisation, de gouvernance des ressources naturelles et d'agroécologie.



Résultats de la sensibilisation sur la sécurisation foncière depuis 2016 :

- près de **10 000 personnes** (producteurs/trices, élu-e-s, autorités locales,... des communes situées dans Niayes, bassin arachidier et au Sénégal oriental principalement) ont été sensibilisées entre 2017 et 2019 sur la réforme foncière, le document de politique foncière et le document de proposition du CRAFS ;
- **539 animateurs-trices et élu-e-s ont été formé-e-s** sur les procédures de régularisation foncière ;
- Enda Pronat a recensé **2899 demandes de régularisation** (obtention d'un titre reconnaissant le droit d'usage) de parcelles agricoles déposées par les producteurs/trices sensibilisés auprès de 4 mairies (Keur Moussa, Diender, Tattaguine et Sinthiou Maleme), soit 26% des personnes sensibilisées.
- **544 titres de régularisation foncière délivrés** par 3 des 4 mairies précitées (Keur Moussa, Diender, Tattaguine), soit 36% des demandes déposées dans ces 3 mairies (1 503), pour une superficie de **820 hectares**.

La 4eme mairie est celle de Sinthiou Malème. Elle a reçu 1111 demandes de régularisation en 2018, dont 43% pour des femmes, pour une superficie totale de 2.473 ha. Mais jusqu'à présent, le maire refuse d'organiser une délibération.

C'est le cas également des mairies de Koussanar et Diouroup qui refusent de régulariser les parcelles agricoles sous prétexte d'éviter d'éventuels conflits au sein des familles. En effet, les titres ne peuvent être obtenus qu'au nom d'un seul individu alors que les terres constituent un bien familial dans la plupart des cas. C'est l'une des limites de la Loi actuelle sur le Domaine National que le CRAFS propose de modifier dans son document de propositions de réforme foncière en instaurant des titres collectifs et en mettant en place d'autres mécanismes/outils de sécurisation des terres, tels que des comités villageois paritaires, commissions domaniales élargies et conventions locales de gestion durable des ressources naturelles.

3.1.2. Gestion Durable des Ressources Naturelles



Source photo : Raphaël Belmin pour la DyTAES

Depuis 2016, Enda Pronat a accompagné les communautés locales dans ses 4 zones « traditionnelles » d'intervention (Niayes, bassin arachidier, vallée du fleuve et Koussanar) dans l'élaboration / la réactualisation et la maîtrise de règles locales et d'outils de gestion des ressources naturelles en s'appuyant sur une diversité d'approches et d'acteurs comme les sous-préfets, les mairies, les OP et/ou les villages que nous cherchons à rassembler autour d'une vision commune. Pour cela, Enda Pronat a cherché à réorienter son approche en donnant plus d'importance à l'approche village pour améliorer la communication au sein et entre les villages.

Ainsi, de 2016 à 2019, Enda Pronat a accompagné les communautés locales de 6 communes dans la mise en place d'outils/mécanismes de gouvernance durable des ressources naturelles, tels que les conventions locales et les comités villageois, et la promotion de pratiques de régénération de ces ressources (mises en défens, Régénération Naturelle Assistée - RNA, reboisement).

a. Les conventions locales de gestion durable des ressources naturelles

Communes (Nb de villages touchés)	Outils et mécanismes de GDRN mis en place depuis 2016	Résultats (niveau d'application et limites)
Keur Moussa (3 villages)	Appui à la mise en œuvre d'une convention locale validée en 2015 ; 3 comités de veille villageois renforcés et 1 cadre d'animation et de concertation de la convention mis en place avec le maire et les Eaux et Forêt	Réduction de la coupe des arbres et de l'extraction de sable dans les espaces récupérés grâce à la LAE (150 hectares), mais persistance de la divagation animale (absence de fourrière ; léthargie de comités) et avancée du front d'urbanisation
Diouroup (12 villages)	Elaboration et appui à la mise en œuvre d'une convention locale communale (validée en fév. 2017) et de 12 comités de veille villageois, 4 zonaux et 1 communal ; Mise en place et formation de comités pour la gestion des déchets à Diouroup	Certaines règles sont respectées par tous comme celle sur la coupe de paille, d'autres (ex. divagation animale) ne le sont que par 1/3 des villages (absence de fourrière)
Tattaguine (15 villages)	Elaboration d'une convention locale en 2018 et mise en place de 15 comités de veille villageois, 4 zonaux et 1 communal (2019)	Il reste la validation de la convention par le conseil municipal et par le sous-préfet.
Koussanar (130 villages)	Mise en place d'un cadre de concertation communal (2017) ; Révision de la convention locale communale (2018-2019) avec 20 Comités inter villageois de Développement	Validée par le conseil municipal et par le sous-préfet en novembre 2019, restitution aux chefs de village prévue en mars 2020 pour élaborer un plan de redynamisation.
Ndoga Babacar (26 villages)	En 2019, formation d'animateurs sur la gouvernance foncière et forestières et sensibilisation de 1300 villageois ; mise en place de 12 comités villageois paritaires*, dont 2 accompagnés de caisses autogérées pour soutenir les activités génératrices de revenus. Avec en perspective la mise en place d'une CL.	Réduction des coupes illégales de bois ; la population dénonce les fraudeurs qui sont arrêtés par les Eaux et Forêt avec l'appui du maire qui est très investi dans la gestion durable de la forêt et du foncier.
Guédé Village (terroir de Lérabé)	Elaboration d'un plan de gestion écologique de la cuvette hydroagricole du waloyel sur 300 ha (2016) ; Réfection du pont-barrage pour la régulation des crues (2017-18) ; mise en place d'un comité villageois de gestion de l'ouvrage (2018) ; Extension du périmètre irrigué villageois (46 ha) en 2019	Réalimentation de 8 mares, retour naturel du poisson et reprise de la pêche dans la cuvette. Difficulté : la prise en compte du genre (composition du comité et repartition des terres aménagées), en raison des pesanteurs socio culturelles
TOTAL : 187 villages engagés dans la mise en place de mécanismes de gouvernance des ressources naturelles dans 6 communes, avec 4 conventions locales portés par 63 comités villageois		

* Les comités villageois paritaires

En 2019, en lien avec les propositions formulées par le CRAFS pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles, des comités villageois ont été mis en place dans la commune de Ndoga Babacar. Leurs rôles sont multiples : i) favoriser un rééquilibrage des relations de pouvoir entre acteurs des communautés en améliorant la participation des femmes et de l'ensemble des catégories socio professionnelles dans la prise de décision, ii) renforcer équitablement et durablement le contrôle citoyen sur la gestion des ressources naturelles, iii) assurer le règlement d'éventuels conflits concernant l'usage de ces ressources, notamment en planifiant l'usage concerté avec le village.

Le comité villageois est ainsi un intermédiaire entre la commune et les populations. Dorénavant, les commissions municipales, ne pourront plus dialoguer uniquement avec le chef de village, elles devront s'adresser aux comités, garantissant une meilleure circulation de l'information et plus de transparence au sein du village, renforçant la prévention des conflits, prévenant les accaparements de terres, et préservant ainsi les ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

a. La Régénération Naturelle Assistée (RNA)



Depuis 2016, Enda Pronat promeut la Régénération Naturelle Assistée (RNA) d'une vingtaine d'espèces locales auprès des exploitations familiales dans les zones de Diouroup et de Koussanar.

Pour faciliter le suivi et la lutte contre les coupes abusives, Enda Pronat a adopté une démarche à l'échelle village pour mettre en place des « bandes RNA » regroupant plusieurs champs contigus.

Ainsi, en l'espace de 4 ans, **1132 producteurs/trices ont été formé-e-s** et ont mis **1554 hectares en RNA** dans les communes de Diouroup, Tattaguine, Diarrère, Koussanar et Ndoga Babacar.

Déjà, à Diouroup, après 2 à 3 ans de protection, les populations commencent à voir les effets de la RNA, notamment à travers le **retour de l'espèce Nguer** qui contribue à la fertilisation des sols par la création de micro-buttes (« *nguérisation des champs* »). A Diouroup, dans les bandes en RNA on enregistre la présence de **13 espèces** contre 7 dans les champs sans RNA.

A **Keur Moussa**, 22 310 plants ont été reboisés en 2019, soit un total de **50 985 plants** depuis 2017 (avec un taux de reprise en moyenne de 75%) dans les 7 villages de la zone où se mène la lutte anti érosive (150 ha). Les activités de **lutte anti érosive** ont été consolidées dans 7 villages de la zone sud de la commune. Depuis 2016, dans les 7 villages LAE, 84 ouvrages ont été réalisés (fosses d'infiltration, ponts filtrants, demie lunes, tranchées à ciel ouvert, diguettes.)

Les comités observatoires villageois ont pu mesurer le retour de la végétation sur les sites LAE, avec une **augmentation de la densité d'arbres** (*bauhinia rufescens* appelé rand en wolof et ndamayerguine en langue locale et jujubiers : *ziziphus Mauritiana*) en particulier à Landou où les aménagements sont plus nombreux.

3.1.3. L'éducation environnementale



Les activités développées autour de l'éducation environnementale sont nombreuses et rentrent pour la plupart dans le cadre de l'approche « école-milieu ». Parmi elles, le ramassage et tri des déchets, le programme des jardins scolaires agro-écologiques, le reboisement et l'entretien des arbres, le compostage, la gestion de l'eau, l'observation de l'environnement, les réunions entre enseignants et avec les parents d'élèves au village.

A Guédé, ces activités sont mises en oeuvre par le réseau Eco école qui a été créé en 2008. Il regroupe 14 écoles et 1 collège, plus de 4000 élèves et 130 enseignants dans les communes de Guédé Chantier et de Guédé Village. Elles viennent en appui pratique au cours théoriques donnés en classe autour de 7 matières (vivre dans son milieu, découverte du monde, IST, langues et communication, mathématiques, ...)

Pour cette année scolaire 2018-2019, sur les 14 écoles primaires du REE, 08 disposant de jardins ont essayé de mener des activités agricoles, mais seules 03 sont parvenues à mener leur campagne jusqu'au bout. Les jardins des autres écoles ont été confrontés à des problèmes de divagation d'animaux (absence de clôture) et de manque d'entretien des jardins durant les vacances.

Pour les trois écoles qui réunissent toutes les conditions favorables au développement des jardins scolaires (systèmes de pompage et d'irrigation, clôture et engagement des enseignants), les niveaux de production ont été jugés très positifs par les bénéficiaires.

A Diouroup, depuis 2015, Enda Pronat renforce les programmes d'éducation environnementale de deux écoles élémentaires des communes de Diouroup et de Tattaguine, à savoir celle de Thiamène et une des écoles de Diouroup. En 2018, la collaboration s'est élargie à trois nouvelles écoles afin de toucher un plus grand nombre d'élèves, à savoir **1527 élèves**.

En 2018, plusieurs formations et activités de sensibilisation ont été organisées dans les cinq écoles avec les élèves et enseignants sur : le tri des ordures ménagères, le compostage, le reboisement, la Régénération Naturelle Assistée, la fabrication et l'utilisation des biopesticides.

En 2019, une enquête de perception a été réalisée auprès de 157 parents qui ont des élèves (en moyenne 4 par famille avec une moyenne d'âge de 11 ans) dans les 5 écoles accompagnées dans l'éducation environnementale. Les résultats de cette enquête montre que **77,6% des élèves participent au tri des déchets** au niveau du domicile familiale ; **71,8% appuient leurs parents dans le compostage** des déchets ménagers et **84,1% participent aux activités de reboisement**.

Parmi les facteurs qui font que l'élève adopte un comportement respectueux envers l'environnement, 50,6% d'entre eux citent les cours dispensés à l'école et 44,2% les conseils des parents.

3.1.4. Le combat contre l'accaparement des terres

Plusieurs activités de sensibilisations et de formations ont été déroulées tout au long de la mise en œuvre du programme sur des thématiques diverses qui concourent à la mise en œuvre d'une approche globale en agroécologie ; liées au foncier, à la décentralisation, aux lois nationales et sous régionales sur la biosécurité et à la gestion durable des ressources naturelles de façon générale. Ces activités vont des ateliers d'information au niveau des plateformes paysannes aux émissions radios et télévisées en passant par la formation des animateurs locaux pour servir de relais. Ces activités ont débouché sur un engagement citoyen des bénéficiaires qui ont pris un certain nombre d'initiatives allant dans le sens de la préservation de leurs droits.

Les exemples les plus illustratifs sont la mobilisation des populations de Keur Moussa et de Dodel contre des agro-industriels qui cherchaient à s'accaparer de leurs terres. Ces mobilisations, à l'initiative des populations, ont été soutenues par Enda Pronat et le CRAFS à travers l'appui d'experts fonciers, de la presse, etc.



Ces mobilisations des populations ont eu un impact auprès des décideurs. En effet, les revendications du Collectif de défense des terres de la commune de Dodel ont été entendues au plus haut niveau. Après plusieurs mois de protestation, en novembre 2017, le Président de la République a déclaré officiellement qu'il annulait l'attribution de 10 000 ha à la société marocaine qui souhaitait produire du riz dans la commune de Dodel. De plus, à la suite des grandes mobilisations sociales de 2018 contre l'accaparement des terres dans la commune de Dodel et de l'accompagnement réalisé sur le plan juridique (Enda Pronat a mobilisé plusieurs experts), le 11 avril 2019, la Cour suprême a annulé l'arrêté préfectoral n°15/AGS/SP du 27 mars 2017 de l'arrondissement de Gamadji Saré qui octroyait 10.000 hectares au groupe agro-industriel Afri Partners, dans les communes de Dodel et Demette³.

³ <http://www.endapronat.org/annulation-de-loctroi-de-10-000-ha-a-une-agro-industrie-une-victoire-pour-les-populations-de-dodel/>

3.1.5. Plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie dans les politiques agricoles

Dans le prolongement du plaidoyer entamé en 2016 auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), en 2018 à Dakar, Enda Pronat a renforcé son positionnement dans les débats nationaux autour des politiques agricoles à travers sa participation au processus d'élaboration du Plan National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) *via* le Groupe de dialogue social et politique qui a permis l'intégration de l'agroécologie dans le PNIASAN en décembre 2018.

Peu de temps après, au moment de sa réélection, en février 2019, le président Macky Sall, présentait la transition agroécologique comme l'un des piliers phares du Plan d'Action Prioritaire de la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent (2019-2023). Ce contexte favorable constitue une opportunité inédite pour une véritable mise à l'échelle de la transition agroécologique. Un résultat important pour Enda Pronat et ses partenaires techniques et financiers puisqu'elle plaide depuis plus de 30 ans pour que l'agro-écologie soit inscrite dans les politiques publiques. Cependant, il reste encore un travail important à faire puisque la transition agro-écologique telle qu'envisagée par le Président nouvellement réélu se limite à la reforestation.

Consciente que la Transition Agroécologique est un projet de société qui nécessite la mise en synergie de tous les acteurs, Enda Pronat a initié la mise en place d'une Alliance nationale regroupant des faitières d'agroécologie et d'autres acteurs qui peuvent appuyer politiquement ou sur le plan de la recherche la transition agroécologique (TAE) au Sénégal.

C'est ainsi qu'est née, en mai 2019, la Dynamique sur la Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) composée des faitières paysannes (CNCR, FENAB), du Réseau des communes et villes vertes du Sénégal (REVES), de la Task Force pour l'Agroécologie (TaFAÉ), de l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO), de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), d'ONG locales et internationales, des institutions de recherches comme l'Académie des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS).

Ces acteurs ont pris l'engagement de conduire un processus de co-construction d'un document de contribution aux politiques nationales sur la TAE en partant des préoccupations de la base.

C'est dans ce sens qu'entre août et octobre 2019, la DyTAES a conduit un processus de consultation auprès d'un millier de personnes dans les 6 zones éco-géographiques du pays.



Source photo : Raphaël Belmin pour la DyTAES

Ce document de contribution a été remis au Président lors de la 3eme édition des Journées de l'agroécologie qui s'est tenue en janvier 2020 en présence de 400 personnes provenant d'une diversité d'organisations du Sénégal et de pays de la sous-région Ouest africaine, de l'Europe et du Canada (Société Civile, institutions de recherche, Ministères sénégalais et burkinabé, partenaires techniques et financiers).



Ces journées ont été clôturées par la Soirée de l'Agroécologie, en présence de 1500 participant-e-s provenant essentiellement du monde rural.



Présidées à l'ouverture par le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, et clôturées par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, venu représenter le Président de la République, ces Journées ont été une occasion pour la DyTAES de plaider auprès du gouvernement sénégalais en faveur de la construction d'une politique intégrée et holistique, reposant, sur une intervention coordonnée, dans plusieurs secteurs, et capable de prendre en compte, le caractère multidimensionnel et transversal, de la transition agroécologique.

Ce à quoi le Ministère de l'Agriculture a répondu qu'il s'engageait à assurer le portage institutionnel de la Transition Agroécologique au sein du gouvernement du Sénégal et sa volonté de mettre en place un cadre national de dialogue sur la TAE.

Au niveau international également, les résultats du plaidoyer sont perceptibles à travers l'engagement des partenaires techniques et financiers à financer certains projets d'envergure.

Ainsi, l'espoir est permis concernant la mise à l'échelle de la transition agroécologique grâce, notamment, à un soutien de plus en plus accru des partenaires financiers et un intérêt nouveau au niveau des politiques africaines. Cependant, la société civile doit rester vigilante car en même temps, les politiques africaines et européenne s'orientent de plus en plus vers un soutien massif aux investisseurs privés et l'adoption de cadres réglementaires visant leur sécurité au détriment, souvent, des droits des sociétés paysannes autochtones et de la préservation des ressources naturelles pour les générations futures. Le défi sera donc de faire valoir l'agroécologie paysanne, face à un risque d'accaparement du concept d'agroécologie par les multinationales.

3.2.1. Résultats des expérimentations AE à Guédé



1. Accompagnement des groupements féminins et d'exploitations familiales

Dans la zone de Guédé, de 2016 à 2019, le focus a été mis sur l'accompagnement des groupements et exploitations familiales déjà engagés pour approfondir les pratiques agroécologiques dans leur ensemble.

Depuis 2018, nous constatons une bonne application des pratiques agro écologiques : amendement de fumier, usage de biopesticides pour lutter contre les attaques d'insectes, ainsi qu'une **forte diversification des cultures** dans les jardins des GPF de Madina Fresbé, Lérabé et Guédé village.

Cette même tendance à la diversité de cultures est notée aussi chez les exploitations familiales qui sont allées en campagne d'oignon avec des cultures associées.

Le programme a également contribué à l'autonomie du GPF de Madina Fresbé et de l'exploitation d'Abdoul Binti quant à l'accès à l'eau grâce à l'installation de forages équipés de pompes solaires.

Ainsi, depuis 2016, 166 femmes au sein des 3 GPF et 2 exploitations familiales ont pu améliorer leurs pratiques agricoles, diversifier leur alimentation et générer des revenus grâce au maraichage.

Pour exemple, en 2019, le GPF de Madina Fresbé, sur un échantillon de 16 productrices exploitant 10,5 ares, a eu un rendement de **21,5 t/ha d'oignon** en tant que spéculacion principale, **soit le triple de ce qu'il avait obtenu en 2018** et près du double du rendement d'Abdoul Binti qui, sur 0,5 ha a eu un rendement de 12,6 t/ha d'oignon et un revenu net/ha de **2,7 millions de Fcfa**, sans compter les recettes générées par les spéculacions associées (6,5 t/ha de piment sur 10 ares et 12,6 t/ha de tomates sur 17 ares). Cela correspond à la moitié du coût de l'investissement du forage avec pompage solaire (5,4 millions de Fcfa) qui doit s'amortir sur 10 ans. Ces coûts d'investissement sont donc supportables par la production. **Sous ces auspices, on peut déjà estimer cet investissement rentable.**

2. Extension du périmètre irrigué villageois de Lérabé (2019)



Résultat 1: L'accès des populations des villages de Lérabé à des terres agricoles est amélioré

Grâce aux appuis du programme, 46 ha ont pu être aménagés dans la cuvette de Lérabé en 2019 (extension du périmètre irrigué villageois pour une valeur globale de **110 millions de Fcfa** dont 18 millions de Fcfa de motopompe financés par la SAED), soit 27,5 ha cultivables en plus des 25 ha réhabilités en 2018 par la SAED (**52 ha au total**). Le suivi de l'exécution des travaux d'aménagement a été réalisé par l'équipe d'Enda Pronat et la SAED, accompagnés de personnes ressources du village, pour garantir la qualité des aménagements. La préparation des bénéficiaires pour la mise en valeur des terres agricoles aménagées a été facilitée par l'organisation d'un atelier villageois de réflexion sur l'accès des femmes au foncier et la distribution/répartition équitable des terres aménagées entre les **410 ménages de Lérabé (à raison de 12 ares/ménages)**, en tenant compte des femmes chef de ménage et des veuves qui occupent 6,07 ha.

De plus, Enda Pronat envisage à moyen terme de remplacer les pompes thermiques offertes par la SAED par des pompes solaires pour réduire les risques de panne, les coûts d'exhaure et ainsi augmenter les marges des producteurs (sans compter la réduction de l'impact carbone).

Résultat 2: Les systèmes locaux de gestion et de financement de l'agroécologie sont renforcés

Un fond de roulement d'une valeur de **10 707 025 F cfa** a été mis en place pour appuyer les producteurs (trices) de Lérabé. Ce fond a été logé à la Mutuelle d'Épargne et de Crédit Kawral Diwan Toro (MEC). En 2019, une réunion d'information sur les critères de sélection, et les conditions d'octroi et de recouvrement du fond de roulement a été tenue à Lérabé entre la MEC, Enda Pronat, la SAED et les producteurs (trices) de Lérabé. Pour accéder au fond, les producteurs se sont organisés en 3 GIE avec reconnaissance juridique avec l'appui technique et financier d'Enda Pronat, et ont ouvert des comptes au sein de la MEC. Avec ce fond, **54 femmes et 176 hommes** ont pu acheter les semences pour la campagne maraichère de contre saison froide et procéder au travail du sol (offsetage et bullonage).

Résultat 3 : Les connaissances des femmes et des jeunes en agroécologie sont renforcées.

Depuis le début de la campagne agricole, les agents de Enda Pronat suivent les producteurs (trices) de Lérabé dans les différents itinéraires techniques en leur fournissant un appui-conseil continu sur les techniques de semi, de repiquage, de l'amendement des sols, mais aussi sur la gestion de l'eau.

3.2.2. Résultats des expérimentations AE à Keur Moussa

Durant les 4 ans du programme, une équipe composée d'un agronome, d'un technicien agricole et de 5 animateurs ont accompagné une centaine de producteurs/trices, dont environ 1/3 en conditions irriguées dans la zone Nord et centre (villages de Yadé, Gapp, Niakhip, Keur Guilaye et Keur Moussa) et 2/3 en condition sous pluie (hivernage) dans les villages de la zone Sud (7 villages) et centre (Santhie, Mboul, Khinine).



Le programme a contribué à renforcer les capacités techniques des producteurs dans plusieurs domaines, notamment :

- la lutte biologique contre les ravageurs des cultures (ex. alternance neem/biobite contre la teigne du chou) ;
- la gestion de l'eau, qui a révélé l'ingéniosité des producteurs avec la ré-utilisation de goutte-à-gouttes usagers récupérés auprès d'agro-industries (néanmoins laborieux en terme de réparation au quotidien) et la construction de citernes artisanales pour faire face à la contrainte majeure qui réside dans les quotas faibles d'eau attribués aux exploitations et la cherté de l'eau ;
- la conservation des récoltes d'oignon afin de les vendre au moment où les prix sur le marché sont plus favorables ;
- les comptes d'exploitation pour améliorer les performances/la rentabilité des systèmes de production.

Il a également facilité l'accès des producteurs/trices aux semences (maraichage et arachide), à la matière organique et aux gouttes à gouttes pour un montant de **8 millions** de Fcfa au total, dont les octrois et les recouvrements sont gérés par 11 caisses autogérées villageoises (CAG).

Parmi les principaux résultats obtenus, on peut citer :

- l'augmentation du nombre de producteurs engagés dans l'agroécologie qui est passé de 90 en 2016 à 137 en 2019 sur 203 hectares ;
- **l'augmentation des rendements agricoles chez 57%** des producteurs engagés dans l'agroécologie en moyenne sur les 3 dernières années.

En 2018, les surfaces AE ont été réduites car les caisses autogérées villageoises (CAG) ont financé plus de matière organique (fientes de volaille et bouse de vache) que de semences pour favoriser l'intensification agroécologique.

En 2019, Enda Pronat a renforcé les appuis en intrants en 2019 avec l'installation de 2 nouvelles CAG (Keur Guilaye et Mboul), portant à 11 le nombre de CAG dans la zone de Keur Moussa.

La baisse des rendements en 2017 et 2018 est essentiellement due aux conditions climatiques défavorables qui ont impactées négativement les productions hivernales. Si on ne considère que les rendements des producteurs en maraichage irrigué, ils ont continuellement augmenté depuis 2016.

En 2019, la pluviométrie continue, du 20 juillet au 30 septembre, a permis une bonne production d'arachide et de niébé dans la zone sud, ce qui a contribué à fortement l'amélioration des rendements.

3.2.3. Résultats des expérimentations AE à Koussanar

Depuis 2014, Enda Pronat et la Fédération Yakaar Niani Wulli accompagnent 18 exploitations familiales réparties dans 9 villages de la commune de Koussanar et de Ndogo Babacar.

En 2018, Pronat a utilisé l'approche village pour élargir la sensibilisation sur les pratiques agroécologiques auprès de 90 exploitations familiales réparties dans 9 villages. Ces dernières ont bénéficié de 9 tonnes de semences d'arachides certifiées à raison de 100 kg/producteurs. En 2019, les producteurs se sont redistribués les semences entre eux, passant à 102 producteurs et 16 ont bénéficié de semoirs de qualité.

Ces appuis, ainsi que l'application des pratiques préconisées en matière de fertilisation organique ont contribué à **l'amélioration des rendements de mil (+20%) et d'arachide (+26%) en 2019 (par rapport à 2016).**



Ainsi, en 2019, en dépit d'un hivernage peu avantageux, **9 des 18 hataandés (50%) ont encore amélioré leurs rendements de mil et surtout d'arachide.**

C'est le cas notamment de Diampoulo Dia qui, en tant qu'animateur et producteur modèle a produit et récolté 1,5 tonne de graines de mil sur 0,78 hectare, soit un **rendement de 1,3 t/ha**, soit un très bon rendement dans un contexte d'hivernage déficitaire. C'est un producteur qui parque ses quelques vaches depuis plus de 5 ans dans ses champs. Cela démontre une fois de plus, que l'apport régulier et

en quantité suffisante de matière organique permet aux plantes de résister aux effets du changement climatique, au stress hydrique. Avec peu de moyens et de main-d'œuvre, il parvient chaque année à avoir des rendements records. Lui-même était très content de savoir qu'il aura suffisamment de mil pour nourrir sa famille durant toute l'année.



C'est le cas également de l'exploitation **de Binta Ba qui a multiplié par 5 sa production de mil passant de 300 kg à 1400 kg entre 2018 et 2019**, grâce à l'octroi d'un semoir, mais également à une amélioration de leur système de fertilisation. En suivant les conseils de l'équipe locale, ils sont parvenus à mieux organiser la répartition du parcage de leurs chèvres dans les champs.

Ainsi, l'une des recommandations fortes de l'évaluation de 2019 est d'améliorer le système de parcage et la répartition de la matière organique dans les champs. Car nous avons constaté que ce sont toujours les mêmes champs de case qui sont fertilisés au détriment des champs les plus éloignés qui ne cessent de se dégrader. Les producteurs ont expliqué que cela nécessite une organisation à l'échelle du village. L'équipe locale doit encore intensifier l'animation pour un meilleur partage des résultats et une diffusion des bonnes pratiques.

3.2.4. Résultats des expérimentations AE à Diouroup

En 2018, dans un souci de mise à l'échelle de l'agroécologie et à la demande des populations, Enda Pronat a entamé un processus de sensibilisation dans **11 autres villages** des communes de Diouroup, Tattaguine et Diarrère à travers des diagnostics villageois. C'est ainsi que 330 nouveaux producteurs/trices ont intégré la dynamique, portant à **530 le nombre total de producteurs/trices accompagnés en agroécologie**.

Parmi eux, 300 ont bénéficié de semences de niébé et d'arachide certifiées (8,5 t) et 56 ont bénéficié de semoirs fabriqués par des artisans locaux. Le niébé était destiné à l'association avec le mil pour lutter contre le striga et à la production de fourrage. Dans chacun des nouveaux villages, des comités ont été formés pour gérer les appuis en semences et en matériel agricole.

En 2019, Enda Pronat a poursuivi son accompagnement auprès de ces 330 producteurs en mettant l'accent sur la RNA, les apports de matière organique, et les associations avec les légumineuses.

Le suivi effectué entre 2016 et 2019 par l'équipe locale d'Enda Pronat avec l'appui des animateurs de l'UCT a permis d'enregistrer l'évolution des rendements des trois principales cultures hivernales, à savoir le mil, l'arachide et le riz, et de la pluviométrie.



En 2018, l'analyse comparative des rendements chez des anciens producteurs accompagnés depuis au moins 4 ans et des nouveaux producteurs a montré que : **la moyenne des rendements en mil est de 713 kg/ha chez les anciens contre 484 kg/ha chez les nouveaux producteurs.**

Parmi les **anciens producteurs** (accompagnés depuis au moins 5 ans), **77%** d'entre eux, qui ont appliqué environ 3 t/ha/an de matière organique pendant plusieurs années, **ont eu des rendements en mil supérieurs à la moyenne conventionnelle** (600 kg/ha).

Parmi les **nouveaux producteurs** (accompagnés depuis 2018), **20%** d'entre eux ont pu appliquer plus de 5 t/ha/an de matière organique et **ont eu des rendements en mil supérieurs à la moyenne conventionnelle** (600 kg/ha).

Tous les producteurs n'ont pas les moyens de mobiliser assez de matière organique pour améliorer leurs rendements dans ce contexte de changement climatique et de dégradation avancée de la fertilité des sols. Cependant, nous espérons que grâce à la régénération naturelle assistée, d'ici quelques années, la fertilité des sols devrait s'améliorer et la rétention de l'eau dans les sols sera accrue.

3.2.5. Poursuite de la collaboration avec la commune de Ndiob

Dans le cadre du plaidoyer en faveur de l'intégration de l'agro écologie dans les politiques nationales, le maire de Ndiob (président du REVES) s'est particulièrement démarqué en partageant sa vision, à savoir : *« faire de Ndiob, une commune verte, résiliente à travers un processus de développement endogène, inclusif et respectueux des droits des personnes les plus défavorisées ».*

Pour réussir la transition écologique il a été jugé important d'associer étroitement les populations dans la démarche d'élaboration du nouveau modèle de développement agricole. C'est pour cette raison qu'en 2017, le maire de la commune a sollicité Enda Pronat pour l'accompagner dans la conduite d'un processus de concertation en vue d'associer étroitement les populations dans le diagnostic des systèmes de production et aboutir à l'identification notamment des besoins en formation pour permettre de promouvoir l'agro écologie à l'échelle de la commune.

L'année 2018 a été mise à profit pour rechercher conjointement des financements pour soutenir la mise en œuvre des programmes d'actions identifiées par les populations en vue de montrer que la transition agro écologique est possible à l'échelle d'une commune et ainsi convaincre l'Etat de s'y engager également.

En 2019, Enda Pronat a appuyé la coopérative agricole de Ndiob en semences d'arachide et la commune en pépinières forestières et en meules pour la confection de fourneaux améliorés en vue de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles. Les producteurs de Ndiob ont expérimenté la technique du zaï sur la culture du mil et ont ainsi pu augmenter leurs rendements d'environ 20%.

OS 3 : Encourager la diversification alimentaire et la création de richesses à partir de la valorisation des produits et de la promotion du consommateur local

Au niveau de l'OS3, les résultats sont assez limités en raison du manque de ressources humaines et financières disponibles au niveau d'Enda Pronat pour mettre en œuvre toutes les activités prévues dans le programme. Ainsi, les résultats de cet OS3 se limitent principalement aux actions menées dans la zone de Niayes à travers la coopérative Sell Sellal et le développement du marché de proximité à Keur Moussa.

3.3.1. Rappel sur les acquis des années précédentes

Dans le cadre du renforcement de ses initiatives de développement des marchés ASD, Enda Pronat a soutenu la commercialisation des fruits et légumes à Dakar (marché de niche) portée par la Coopérative Sell Sellal (basée sur les principes de répartition équitable des revenus), constituée de 5 organisations paysannes engagées dans l'ASD. Les activités de renforcement de capacités des producteurs et de l'équipe commerciale, la communication et l'acquisition d'équipement (camion, chambre froide, tente démontable, etc...) ont permis à la coopérative de mettre en place quatre marchés de niche hebdomadaires dans plusieurs quartiers de Dakar.

Ainsi, depuis 2013, les résultats suivants ont été obtenus :

1. Un système de suivi et de contrôle interne de la production a été structuré avec une traçabilité des ventes et une répartition équitable des revenus entre les différents acteurs de la coopérative (producteurs, collectrices, vendeuses, chauffeur, commune,...) ;
2. La coopérative Sell Sellal a démultiplié ses partenariats avec des structures qui hébergent les marchés ASD (Clos Normand, Mairie de Ngor, Direction des Parcs, Lou Bess, Soreetul,...) ;
3. Entre 2013 et 2016, les volumes des ventes réalisés par la coopérative ont été multipliés par 10 (de 6 à 65 t de fruits et légumes vendus par an) ;
4. les recettes de la coopérative permettent de rémunérer 5 collectrices et les 7 salariés ;
5. En 2018, la coopérative Sell Sellal a augmenté le chiffre d'affaire en mettant l'accent sur les clients professionnels comme les cantines de certaines écoles à Dakar. Le chiffre d'affaires des marchés ASD est ainsi passé de 33 669 245 F Cfa en 2017 à 34 794 173 F Cfa en 2018, soit une croissance de 3,3%.



3.3.2. Evolution de la coopérative Sell Sellal en 2019

Malgré les pannes des véhicules de livraison empêchant l'ouverture de nouveaux marchés de niches dans les quartiers à revenus modérés, la coopérative Sell Sella a augmenté le chiffre d'affaire en mettant l'accent sur les clients professionnels. Le chiffre d'affaires des marchés ASD est ainsi passé de 34 794 173 F Cfa en 2018 à 47 818 251 Fcfa en 2019, soit une croissance de 37 %.

Cela est lié essentiellement aux deux nouveaux partenariats que la Coopérative a tissé : l'un avec une école de Dakar qui s'approvisionne en fruits et légumes sains pour sa cantine, l'autre est l'entreprise Club Kossam qui organise des livraisons de lait frais sénégalais et des légumes de Sell Sellal auprès de particuliers dans différents quartiers de Dakar.

Les ventes à la boutique sont de 3 000 00 F Cfa en 2019 (produits transformés de la Casamance) alors qu'elles étaient de 7 769 100 F Cfa en 2018. On note une nette régression qui est due au retrait du projet qui accompagnait les transformatrices de Casamance (CAC). Cependant les GIE membres de la CAC sont en train de se réorganiser et avec le réapprovisionnement de la boutique, nous espérons voir les ventes augmenter de nouveau en 2020.

Ainsi, depuis 2016, la Coopérative Sell Sellal a **commercialisé 242 tonnes de fruits et légumes sains** issus essentiellement de 107 exploitations familiales accompagnées par Enda Pronat dans les Niayes. Cela a permis à la coopérative de générer plus de **178 millions de Fcfa de chiffre d'affaire en 4 ans**.

Cependant, la coopérative ne parvient pas à absorber le volume de production des producteurs ASD de Woobin, la fédération qui l'approvisionne en principal. C'est ce qui a justifié en 2015, en partenariat avec l'ONG HEKS, avec la mise en place d'une stratégie de commercialisation parallèle qui vise majoritairement les marchés ruraux et périurbains des communes de Keur Moussa et de Pout.

3.3.3. Commercialisation des oignons dans les marchés ruraux

Depuis 2017, Enda Pronat a appuyé 45 exploitations familiales de Keur Moussa dans l'écoulement de leurs oignons ASD par l'intermédiaire de la Commission chargée de la commercialisation de Woobin dans les **marchés de volume** proches de Keur Moussa et de la coopérative Sell Sellal sur les **marchés de niche ASD à un prix plus rémunérateur (+50F/kg)**.

Enda Pronat a également encouragé les producteurs de Keur Moussa à conserver leurs oignons pendant plusieurs mois en attendant que les prix sur les marchés soient plus favorables (pendant les fêtes religieuses).

Au total, sur les 4 ans du projet, ce sont **208 tonnes d'oignons ASD** qui ont été commercialisés pour une valeur de **68,8 millions de Fcfa**, dont 56 t écoulées sur les marchés de gros, 22 t sur les marchés de niche ASD (avec un prix plus rémunérateur) et 107 t en ventes individuelles portées par les producteurs eux-mêmes.

Sur les 100 bénéficiaires (23 maraichers et 77 pour l'hivernage) interrogés durant la période 2017-2019, **57% des producteurs** font état de **changement positif de leurs revenus** (avec une augmentation minimale de 5%). Si on extrait uniquement les réponses des producteurs maraichers ayant accès à l'eau d'irrigation, 80% font état d'un changement positif dans leurs revenus (les autres producteurs ont été plus impactés par les déficits pluviométriques).

Ces revenus proviennent globalement des quantités de produits ASD commercialisés dans les marchés de niche et de volume et dans quelques activités génératrices de revenu telles que le commerce. Ces changements observés sont essentiellement dû à :

- une augmentation des extrants commercialisés (grâce à une bonne production donc augmentation des rendements durant les campagnes contre saison et hivernage)
- une augmentation des prix au niveau des marchés.

IV. Conclusion générale

Depuis 2016, la mise en œuvre des pratiques agroécologiques à l'échelle des exploitations familiales et des groupements est en train d'être renforcée et pérennisée par l'élaboration et la mise en œuvre, avec tous les autres acteurs des communautés (élu-e-s, enseignant-e-s, services techniques, etc.), de mécanismes et d'outils de gouvernance locale et durable des ressources naturelles. Ce processus prend de plus en plus forme dans 6 communes (Keur Moussa, Diouroup, Tattaguine, Koussanar, Ndoga Babacar, Ndiob, Guédé Village) ciblées à travers la mise en place de cadres de concertations multi-acteurs, de conventions locales ou de plans de gestion écologique des terroirs.

Il a mobilisé jusqu'en 2019 plus de 187 villages, constituant ainsi, une première étape de mise à l'échelle de la transition agroécologique. Parmi les résultats phares récents, on peut citer l'engagement des autorités locales dans les communautés partenaires de Enda Pronat et l'émergence du Réseau d'une trentaine de communes et villes vertes du Sénégal (REVES) qui a pour objectif de contribuer au développement de politiques territoriales fondées sur les principes de l'agro-écologie surtout en terme de bonne gouvernance des ressources naturelles.

Le plaidoyer avec l'Etat s'est intensifié depuis 2018 avec l'organisation des Journées de l'Agroécologie qui ont débouché sur une série de recommandations, en partie prises en compte dans le Programme quinquenal du Président Macky Sall qui vient d'être réélu. Ainsi, dans un contexte où l'agroécologie est reconnue au niveau international comme une alternative valable à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques, le climat politique sénégalais semble, plus que jamais, favorable à la transition agroécologique.

Profitant de ce contexte favorable, Enda Pronat a impulsé le rassemblement d'une diversité d'acteurs au sein de la Dynamique pour la Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) dans le but de coordonner leurs efforts, élaborer conjointement des stratégies d'action, et co-concevoir de nouvelles méthodes de travail sur la base des expériences pour faciliter la mise à l'échelle d'une transition agroécologique au Sénégal.

Ensemble, nous avons mis à profit l'année 2019 pour élaborer un document de contribution politique sur la TAE à partir de consultations menées dans les 6 zones éco-géographiques du pays. Ce document a été remis aux Ministres de l'Agriculture et de l'Environnement en janvier 2020 lors des Journées de l'agroécologie. Ces derniers se sont engagés à assurer le portage institutionnel de la TAE et adhèrent à la proposition de la DyTAES de mettre en place un cadre national de Dialogue multiacteurs avec les décideurs en vue de porter ensemble la mise en œuvre de la TAE à grande échelle.

Cependant, le plus grand défi à lever reste : **la mise en œuvre de la vision agroécologique par l'engagement de l'ensemble des acteurs**. C'est le soubassement essentiel au changement d'échelle de l'agro-écologie. Il existe aujourd'hui plusieurs espaces de concertation et de partage mais ces espaces sont souvent caractérisés par une participation inéquitable entre les différents acteurs.

Partant de ce contexte, nous envisageons de construire ensemble **un cadre de dialogue multi-acteurs avec les décideurs** qui représente un espace où tous les acteurs sont dans la même disposition pour pouvoir contribuer et s'engager dans le processus. Ce dialogue sera construit autour du débat sur la reconnaissance et l'autonomie de l'agriculture familiale et le rôle fondamental que celle-là porte dans la souveraineté alimentaire. Il permettra d'intégrer les expériences, savoirs et compétences de tous les acteurs des différentes échelles.

Le dialogue entre les parties prenantes au niveau local, basé sur les situations du terrain, alimentera le dialogue politique au niveau national, afin de formuler et de mettre en œuvre des politiques agricoles cohérentes qui appuient la transition agroécologique en lien avec les ODD de l'Agenda 2030, tels que les ODD 2 (éliminer la faim et promouvoir la souveraineté alimentaire), 12 (modes de production et de consommation durables), 13 (lutte contre les changements climatiques), etc.